

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UAP DU SAMEDI 13 MAI 2017

Lieu : domaine de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Présents ou représentés :

Associations :

Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles, **C. CARSAC**
Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux, **pouvoir à C. CARSAC**
Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et Châteaufort, **pouvoir à C. TRECA DE KERDAY**
Association de Défense des Hameaux du Mesnil Saint-Denis, **J. LEPOULTIER**
Association Gambais Environnement, **N. VILLEVALOIS**
Association de l'environnement du hameau des Layes, **E. DE MAUTORT**
Association de la Vallée du Rhodon et de ses Environs, **E. AYNAUD**
Association de Protection de l'Environnement et du site de CHEVREUSE, **M. GAISNE**
Association de Sauvegarde de Cernay-la-Ville et ses environs, **P. PINOT**
Association Les Hauts de Bullion, **pouvoir à C. CARSAC**
Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Jouars-Pontchartrain, **M. BOULLET**
Association Saint Léger Environnement, **pouvoir à C. GIOBELLINA**
Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de CHEVREUSE, **pouvoir à C. GIOBELLINA**
Ensemble pour un autre cœur de ville à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, **D. CALINAUD**
Essonne Nature Environnement, **J.P. MOULIN**
Jonction des Associations de Défense de l'Environnement (12 associations), **T. LLORCA**
La Saint-Lambert, **pouvoir à L. BUGEAT**
Les Amis de Clairefontaine, **pouvoir à L. DUCASTEL**
Saint-Rémy Environnement, **H. WILLAUME**
Viva'Magny, **D. COURTECUISSÉ**
Vivre à Forges, **C. GIOBELLINA**
Vivre les Hauts de Saint-Rémy, **M. MICHEL**

Adhérents individuels :

L. BUGEAT, A. COLLARD, C. COLOMBEL, D. COURTECUISSÉ, F. DESBROSSE (pouvoir à C. GIOBELLINA), L. DUCASTEL, D. DUCOUT, J.M. FERCHAL (pouvoir à C. GIOBELLINA), C. GAUTIER (pouvoir à M. BOULLET), M. GAUTIER (pouvoir à M. BOULLET), P. GORET (pouvoir à C. TRECA de KERDAY), O. LECLERCQ (pouvoir à L. BUGEAT), P. PINOT, F. QUEDEVILLE, P. ROCHER, C. TRECA DE KERDAY.

Soit 23 associations ou fédérations et un adhérent individuel habilités à voter (représentants en caractères gras).

1 - Rapport d'activité de l'Union.

La Présidente développe le rapport d'activité (voir en annexe).

Ce rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - Rapport du Trésorier.

Laurent BUGEAT présente le bilan financier 2016. Il détaille tous les postes importants.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Orientations et perspectives 2017.

Catherine GIOBELLINA annonce les actions et orientations de 2017 et ouvre le débat (voir en annexe).

4 - Budget Prévisionnel.

Catherine GIOBELLINA présente le budget prévisionnel qui en découle (voir détail en annexe) et annonce que les tarifs d'adhésion ont été validés par le Conseil d'Administration pour 2017, soit :

- Association : adhésion : 40 €, bienfaiteur : 50 € ou plus,
- Individuel : adhésion : 10 €, bienfaiteur : 20 € ou plus.

A noter que la cotisation inclut l'abonnement à Liaison de France Nature Environnement Ile-de-France.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

5 - Election des membres du Conseil d'Administration.

La Midorge (Boullay-les-Troux) ne se représente pas. L'association AAVRE présente sa candidature. Les autres membres sortants renouvellent leur candidature.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité des présents et représentés (voir annexe).

L'assemblée générale est suivie d'une conférence-débat sur le thème : « *Crues et inondations, les comprendre pour mieux les prévenir.* ».

Rédigé par le secrétaire général

Luc DUCASTEL



Approuvé par la présidente

Catherine GIOBELLINA





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2017

Rapport d'activité

Du 21 mai 2016 au 13 mai 2017

Fonctionnement de l'Union

Les réunions du Conseil d'Administration se tiennent généralement le troisième mardi du mois. Toutefois, pour éviter de multiplier les déplacements, le Conseil d'Administration a souhaité mettre en place un système de validation des décisions par le biais de votes dématérialisés. Désormais, en cas d'urgence ou par commodité, le Conseil d'Administration (ou le bureau) est appelé à se prononcer par voie télématique et le nombre de réunions a été considérablement réduit pour répondre à la fois à la demande de ses membres et à nos obligations statutaires. Durant la durée de l'exercice il s'est réuni 3 fois : le 18 octobre 2016, le 17 janvier 2017 et le 18 avril 2017.

Communication

Les adhérents et les membres du comité syndical du Parc sont régulièrement tenus au courant de nos activités par le biais de nos lettres d'information ou « *newsletters* ». Plusieurs actions menées avec nos partenaires associatifs ou institutionnels ont été relayées dans la presse. Pour l'instant nous ne sommes pas présents sur les réseaux sociaux, mais une évolution dans ce sens permettrait d'augmenter notre visibilité. Une formation sera programmée prochainement.

En 2016 : création de France Nature Environnement Yvelines

L'Union des Amis du Parc fait partie des 4 collectifs fondateurs d'une nouvelle fédération départementale qui a pris le nom de France Nature Environnement Yvelines. Jusqu'ici, il n'existait pas de structure de regroupement pour les collectifs et associations d'environnement des Yvelines membres de FNE Ile-de-France. Ses actions seront concentrées autour de 3 grandes thématiques : l'eau (qualité des eaux, inondations), la mobilité des biens et des personnes, les grands projets et l'environnement. Objectifs : être reconnu par les autorités préfectorales et départementales comme interlocuteur pour la défense de l'environnement, intégrer les commissions et groupes de travail mis en place par l'administration, les collectivités locales et les maîtres d'œuvre des grands projets.

Formation

En 2016, l'Union a accueilli pendant 3 mois une stagiaire étudiante en Master 2 droit de l'environnement de l'Université de Saint-Quentin en Yvelines. Eva a notamment participé à enrichir « *l'observatoire du contentieux* » initié par Essonne Nature Environnement en collaboration avec deux stagiaires de FNE IdF, rédigé un recours gracieux, participé aux enquêtes publiques en cours... Elle a présenté son rapport de stage le 28 octobre lors d'une réunion où tous les adhérents étaient invités.

Représentation de l'Union

I/ Au niveau régional

- Commission Locale de l'Eau (CLE) Orge/Yvette
- Comité de gestion patrimoniale de la forêt de Rambouillet
- Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS)
- Etude de pôle en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

II/ Au niveau du PNR

- Comité de rédaction de l'Echo du Parc
- Commissions thématiques du Parc
- Plan Paysages et biodiversité / Monnaie locale complémentaire Citoyenne (MLCC)
- Participation au bureau et comité syndical du Parc

La présidente est conviée à ces réunions avec voix consultative. Nous tenons à remercier le président du Parc, M. Vandewalle, son vice-président, M. Poupart et Mme la directrice Anne Le Lagadec pour cette marque de confiance. Cette année encore, les membres du comité syndical ont décidé de reconduire nos subventions. Nous les en remercions également.

Activités de l'Union

Participation à l'élaboration ou à la révision des PLU(s)

La présidente a participé aux réunions des Personnes Publiques Associées des PLU(s) de Forges-les-Bains, Gambais et du Mesnil Saint-Denis. Elle a également demandé à être associée à la révision du PLU de Jouars-Pontchartrain et à l'élaboration du PLU de Saint-Lambert-des-Bois.

Interventions dans les enquêtes publiques

En concertation avec ses associations locales, l'Union a déposé des avis lors des enquêtes publiques sur le PLUI de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et sur le PLU du Mesnil Saint-Denis. La présidente a également rencontré les commissaires enquêteurs lors des enquêtes publiques relatives aux PLU(s) de Clairefontaine, Limours et Briis-sous-Forges.

L'enquête publique relative à l'extension de la ferme de Bissy s'est tenue pendant l'été 2016. Les membres de l'Union ont été conviés à une visite de cette exploitation et l'avis qui a été remis dans le cahier d'enquête a été approuvé par le bureau et l'ensemble des membres qui ont participé à cette visite.

Recours gracieux

Recours gracieux contre l'arrêté de prorogation de la DUP relative à la requalification de la RD36. Il s'agit d'une infrastructure multimodale de 72 mètres de largeur qui traverse la commune de Châteaufort sur le plateau de Saclay. Elément nouveau : les pylônes de la ligne 18 devraient s'implanter sur le terre-plein central de cette infrastructure. L'Union a décidé de ne pas poursuivre devant le tribunal administratif. Mais d'autres associations l'ont fait (ENE, UASPS...).

Recours gracieux contre le permis de construire du supermarché de Briis-sous-Forges. Recours rédigé par notre stagiaire juridique. L'Union a décidé de ne pas poursuivre devant le tribunal administratif. Mais l'association Qualité de Vie du Pays de Limours a déposé un recours contentieux.

Actions juridiques

L'Union, l'Aavre, Viva'Magny et le PNR ont décidé de se constituer partie civile dans le cadre d'une action pénale : déboisement illégal, construction d'un chalet et divers travaux d'aménagement effectués sans autorisation d'urbanisme sur une parcelle située en site inscrit, route de Milon à Magny-les-Hameaux. Le 11 mai 2016, la contrevenante a été condamnée à remettre en état les lieux et à verser 500 € à chaque plaignant. Elle a fait appel. Une nouvelle audience s'est tenue le 1^{er} juillet 2016. La cour d'appel a confirmé le jugement de première instance mais la contrevenante a décidé de se pourvoir en cassation. L'affaire est toujours en cours.

Recours contre la décision de la CDAC autorisant l'hypermarché LECLERC de Châteaufort. Ce recours a été déposé devant la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) conjointement avec la société SODICHAR (Intermarché de Buc). Parallèlement d'autres recours similaires ont été déposés (PNR, commerçants de la vallée...). Le 26 janvier 2017, la CNAC a émis un avis défavorable et le maire a annulé le permis de construire le 23 février.

Soutiens

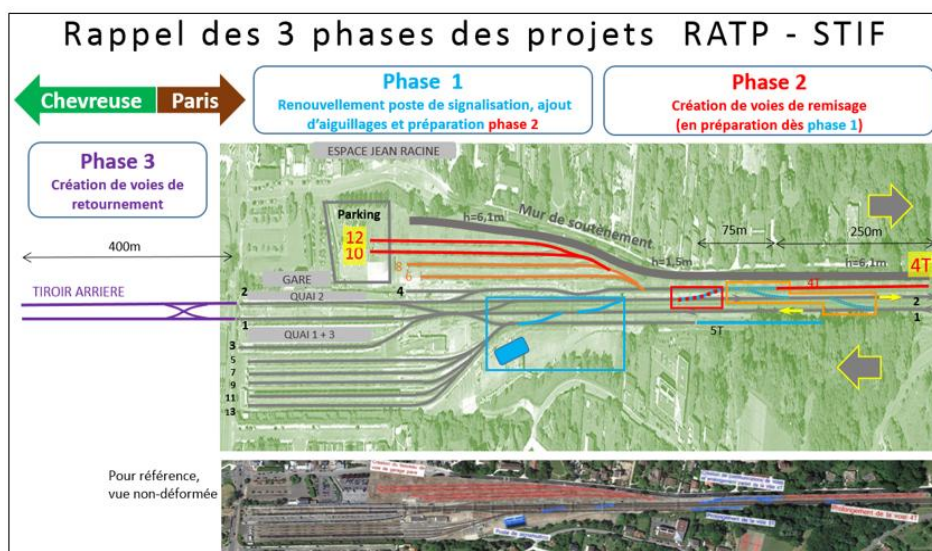
L'Union apporte son soutien à l'action de l'Aavre relative à la pollution du Rhodon. Une plainte a été déposée par l'association et un référé « expertise » doit être engagé avec le Parc et la mairie de Milon-la-Chapelle. D'autres requérants pourraient se joindre à cette action.

L'Union a adhéré à la nouvelle association « pour une monnaie locale complémentaire et citoyenne en vallée de Chevreuse ». Luc DUCASTEL a été désigné par le Conseil d'Administration pour représenter l'Union au comité d'animation.

Les grands dossiers suivis par l'Union

Projet d'aménagement des infrastructures ferroviaires en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et étude de pôle

Bref historique : en décembre 2014, la RATP présente son projet d'aménagement de la gare : création de 5 voies de garage (quatre nouvelles voies et deux anciennes qui seraient allongées), la création d'un mur de soutènement de 5 m de hauteur le long de la rue Ditte, et une voie de retournement dans le périmètre classé du site de Coubertin).



En juillet 2015, 6 associations Saint-Rémoises, le COURB (comité des usagers du RER B), l'Union des Amis du Parc et Mieux se déplacer à bicyclette décident de créer le « *Collectif Pôle gare Saint-Rémy* ». La mairie accepte de mandater un cabinet indépendant pour réaliser une contre-expertise.

En juin 2016, le collectif organise une réunion publique et décide d'adopter une position raisonnable : accord sur le prolongement de la voie 5T (phase 1) et sur l'ajout de 2 nouvelles voies (phase 2) et demande d'abandon définitif du tiroir de retournement.

Parallèlement la commune annonce officiellement le lancement d'une étude de Pôle qui a pour but de définir un nouveau schéma d'aménagement des abords de la gare en cohérence avec ses finalités et son environnement. Les associations sont conviées à des ateliers participatifs mais sont exclues du comité de pôle.

Les travaux de la phase 1 débutent en juillet 2016 sans étude d'impact et sans déclaration préalable. Le 13 septembre, le STIF et la RATP viennent présenter l'évolution de leur projet à la salle Jean Racine : abandon du tiroir de retournement et de la voie 12 mais maintient du reste des aménagements. Le collectif et la mairie expriment une fois de plus leur désaccord. De nombreux riverains expriment leurs gênes quotidiennes encore aggravées depuis le début des travaux. Confrontés à une fin de non recevoir, le collectif et la mairie entament plusieurs démarches auprès de différentes instances (STIF, CGEDD, maire de Massy...) et les riverains décident de se regrouper en association. Il faut savoir que ces aménagements vont augmenter de 62 % le parc actuel de garage en plein cœur de ville et à quelques mètres des habitations. Les trains seront stockés de nuit, avec toutes les nuisances associées (bruit, vibrations, éclairage...) et partiront à vide. Depuis plus d'un an, le collectif martèle que ces voies auraient été plus judicieusement placées sur le site de Massy-Palaiseau, loin de toutes zones habitées, à proximité des ateliers de maintenance et du tronçon central de la ligne, comme cela était initialement prévu dans le schéma directeur du RER B en 2013.

Mais le 22 mars dernier, le STIF a pris sa décision : Massy aura une autre vocation, celle d'accueillir les travaux pour la ligne 18. La priorité de la Région est désormais clairement passée au Grand Paris Express. L'impact environnemental sera désastreux mais surtout la vie des usagers et les conditions de transports sur la ligne n'en seront pas améliorées. De l'avis même du COURB, créer ces voies de garage en terminus, alors que les problèmes du RER B se situent généralement en milieu de ligne, est aberrant. Le collectif a donc décidé de passer à l'attaque. Le 12 avril, lors d'une conférence de presse, il a annoncé qu'il ne participera pas aux ateliers de concertation sur les aménagements paysagers prochainement organisés par le STIF et la RATP et que des actions juridiques allaient être lancées.

L'aménagement du plateau de Saclay et la ligne 18 du Grand Paris Express (GPE)

En 2016, l'Union a participé à la création d'un groupe juridique citoyen et inter associatif dénommé « *Saclay citoyen* » dont le but est de préserver l'avenir de l'activité agricole sur le plateau. Le 25 janvier a été lancé un premier recours contre la déclaration d'utilité publique (DUP) de la zone de Corbeville, accompagné de la mise en place d'une plateforme participative pour financer ce recours. Les raisons : empêcher que 75 hectares de terres agricoles supplémentaires disparaissent sans raisons valables. D'autres actions ont été engagées :

- saisine de la commission des pétitions du Parlement Européen pour violation du droit européen en matière d'environnement et de participation du public. La pétition a été jugée recevable et la commission a ouvert une enquête préliminaire en mars 2017.
- recours contre la prorogation de la DUP relative à la requalification de la RD36 en infrastructure multimodale (voir plus haut).
- lancement d'une pétition pour demander un moratoire sur la poursuite des aménagements sur le plateau (+ de 5.600 signatures à ce jour).
- lettre au premier ministre pour demander qu'il suspende les travaux et respecte les procédures juridiques en cours.
- organisation d'une conférence de presse précédée d'une visite du plateau, en présence du président de France Nature Environnement et de la présidente de FNE Ile-de-France. L'événement

a permis de mieux faire comprendre à la presse et à notre mouvement national les raisons de notre mobilisation.

- prochaine étape : le dépôt d'un recours contre la déclaration d'utilité publique de la ligne 18 du GPE avec France Nature Environnement Ile-de-France.

Pour mémoire, l'Union avait remis un avis défavorable lors de l'enquête publique. Ce projet de transport lourd qui devrait relier Orly à Versailles traverserait le Parc et la ZPNAF (Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière). Notre position est que ce métro ne répond pas aux besoins des usagers et des habitants des vallées, pour lesquels il va être de plus en plus compliqué de monter sur le plateau, mais en plus qu'il gaspille l'argent public et met en danger la vocation agricole du plateau.

Nuisances aériennes

Toussus-le-Noble

L'*Alliance Associative pour la reconversion de l'aérodrome de Toussus-le-Noble* continue de promouvoir son projet *Toussus SolAir* qui consiste à faire évoluer la plateforme vers des activités durables : R&D sur la production, le stockage et l'utilisation locale d'énergie électrique photovoltaïque. Ce projet, en cohérence avec la vocation aéronautique de la plateforme (avion électrique) a déjà obtenu le soutien de la quasi totalité des maires des communes riveraines.

Orly

Le 14 avril 2017, la présidente était présente à l'assemblée générale de l'ACNAB (association qui regroupe des adhérents de plusieurs communes survolées par les avions d'Orly : Bonnelles, Bullion, Forges les Bains, Limours, Longvilliers, Rochefort en Yvelines, Saint-Arnoult, ...). L'ACNAB poursuit son contrôle indépendant des trajectoires depuis la mise en place des nouveaux couloirs aériens. Elle prévoit l'installation d'un système de mesure acoustique sur la commune de St Arnoult avec Bruitparif et met en garde contre la menace de déplafonnement de l'Aéroport d'Orly. Son président, acousticien de métier, et Claude Carsac vice-président et chargé de mission nuisances aériennes à FNE IdF, participent à de nombreuses réunions au plus haut niveau pour faire évoluer la législation vers une meilleure prise en compte de la gêne sonore pour les survolés.

Orientations et perspectives 2017 -2018

- Formation sur les réseaux sociaux
- Visite commentée du chantier de réouverture du fond de vallée de Port-Royal des Champs
- Suivre le dossier de remblaiement de la carrière de Bajolet (Forges-les-Bains)
- Collaborer avec le Parc à l'organisation d'un événement pour les 50 ans des Parcs
- Aider à la mise en place de la monnaie locale complémentaire et citoyenne
- Continuer à suivre les grands dossiers et engager les actions juridiques qui seront nécessaires pour défendre les buts de notre association (pollution du Rhodon, projet RATP à Saint-Rémy, ligne 18 ...)

UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse
COMPTE DE RESULTATS 2016

| Dépenses | | | Recettes | | |
|--|--------------------|-------------------|--|--------------------|-------------------|
| | 2016 | 2015 | | 2016 | 2015 |
| Adhésions (fédérales) | | | Adhésions | | |
| - fédérales | 480,00 € | 115,00 € | - Associations | 1 280,00 € | 1 280,00 € |
| - soutiens | | | - Individuelles | 340,00 € | 310,00 € |
| Adhésions groupées FNE Liaison | | 260,00 € | Dons | | |
| | | | - Associations | 1 007,59 € | 40,00 € |
| Opérations/Participations | | | - Individuels | 169,00 € | 205,00 € |
| - Concours photo | 200,00 € | 3 313,60 € | | | |
| - Stage juridique | 1 342,60 € | - € | Adhésions groupées FNE Liaison | 20,00 € | 220,00 € |
| - Participation action AAVRE | 260,00 € | 400,00 € | | | |
| - Autres Participations | - € | 3 744,34 € | Subventions | | |
| Représentation | | | - Provision Subvention PNR | 3 450,00 € | 3 450,00 € |
| - Frais A.G. | 132,31 € | 91,80 € | - Vieille Eglise | 80,00 € | 80,00 € |
| - Frais autres évènements | 205,35 € | 20,80 € | Provision pour opérations | - € | 3 700,00 € |
| Secrétariat | | | Produit Financier | | |
| - Photocopiage | 69,70 € | - € | - Compte sur Livret | 119,42 € | 90,07 € |
| - Fourniture bureau | 81,04 € | 30,00 € | | | |
| - Affranchissement | 33,44 € | 97,49 € | | | |
| - Site internet | 139,92 € | - € | | | |
| - Abonnement | 61,00 € | 61,00 € | | | |
| Provision pour opérations | 500,00 € | - € | | | |
| Assurances | | | | | |
| - Assurance Responsabilité | 152,00 € | 149,00 € | | | |
| Résultat de l'exercice | 2 808,65 € | 1 092,04 € | | | |
| Total Dépenses | 6 466,01 € | 9 375,07 € | Total Recettes | 6 466,01 € | 9 375,07 € |
| Valorisation du travail des bénévoles | 23 760,00 € | | Valorisation du travail des bénévoles | 23 760,00 € | |

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BILAN 2016

| | Actif | | Passif | | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|
| | 2016 | 2015 | | 2016 | 2015 |
| ACTIF IMMOBILISE | | | FONDS PROPRES | | |
| - Terres Fertiles Plateau de Saclay | 1 000,00 € | 1 000,00 € | - Report à nouveau | 27 113,22 € | 29 617,04 € |
| - SCA 'Les 4 étoiles' | 1 800,00 € | 1 800,00 € | - Provision pour opération | 500,00 € | - 3 700,00 € |
| ACTIF CIRCULANT | | | DETTES | | |
| - Clients divers | 3 450,00 € | | - Fournisseur | | 165,41 € |
| - Livret Crédit Agricole | 23 769,53 € | 23 150,11 € | | | |
| - Caisse | 402,34 € | 1 224,38 € | | | |
| Résultat de l'exercice | | | | 2 808,65 € | 1 092,04 € |
| Total Actif | 30 421,87 € | 27 174,49 € | Total Passif | 30 421,87 € | 27 174,49 € |

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BUDGET PREVISIONNEL 2017

| Dépenses | | Recettes | |
|------------------------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------|
| Adhésions (fédérales) | 500,00 € | Adhésions | |
| | | - associations | 1 400,00 € |
| Opérations | | - individuelles | 300,00 € |
| - Conférence débat | 500,00 € | Dons | 300,00 € |
| - Soutien et participation | 3 000,00 € | | |
| - Actions juridiques | 6 000,00 € | Subventions | |
| - Formation aux réseaux sociaux | 2 000,00 € | - PNR | 3 450,00 € |
| Services extérieurs | | - Vieille Eglise | 80,00 € |
| - Communication, animation | 1 500,00 € | | |
| Secrétariat | | Provision pour opérations | |
| - affranchissement | 400,00 € | - Livret | 10 750,00 € |
| - fournitures | 60,00 € | Produit financier | |
| - Matériel informatique | 1 250,00 € | - Compte sur Livret | 120,00 € |
| - Impression support communication | 350,00 € | | |
| - Hébergement site internet | 80,00 € | | |
| Frais AGO | 600,00 € | | |
| Assurances | 160,00 € | | |
| Total Dépenses | <u>16 400,00 €</u> | Total Recettes | <u>16 400,00 €</u> |

Le conseil d'administration de l'**UNION DES AMIS DU PARC** a renouvelé lors de sa réunion du 20 juin 2017 la composition de son bureau comme suit :

PRESIDENTE :

Catherine GIOBELLINA

née le 25 novembre 1956 à LAUSANNE (Suisse) - Céramiste -
18, rue de la Ferme Chardonnet 91470 FORGES LES BAINS

VICE-PRESIDENT(E)S :

Claude CARSAC

né le 8 août 1943 à TALENCE (33) - Retraité -
19, avenue de la gare 91 470 LIMOURS

Christiane LATRACE

née le 8 janvier 1944 à PARIS (75) - Retraîtée -
9, rue des Orfèvres, 78117 CHATEAUFORT

Jean-Pierre MOULIN

né le 16 juin 1949 à ANTONY (92) - Professeur -
rue Maurice Utrillo, 91 450 SOISY-SUR-SEINE

Daniel COURTECUISE

né le 31 août 1946 à LILLE (59) - Retraité -
5, rue Robert Fleury, Buloyer, 78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

Thierry LLORCA

né le 11 novembre 1947 à CHARTRES (28) - Retraité -
26, rue de la croix de Rome 78490 MERE

SECRETAIRE GENERAL :

Luc DUCASTEL

né le 7 août 1951 à ALGER (ALGERIE) - Retraité -
16, allée du bout des près 78720 CERNAY LA VILLE

SECRETAIRE ADJOINT :

Claude CHAPUIS

né le 18 juillet 1940 à HADOL (88) - Retraité -
2, rue de jardins de la Brosse 78470 ST-LAMBERT DES BOIS

TRESORIER :

Laurent BUGÉAT

né le 12 décembre 1963 à MONTREUIL (93) - Informaticien -
41, rue de la porte de Paris 78460 CHEVREUSE

Le 20 juin 2017
Le Secrétaire Général
Luc DUCASTEL

| |
|--|
| COMPOSITION DU CONSEIL D 'ADMINISTRATION |
|--|

L'Assemblée Générale du 13 mai 2017 a adopté la composition du Conseil d'Administration comme suit :

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS

1. COMITE DE SAUVEGARDE DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Titulaire : Catherine REINAUD, 18, rue de la vallée, 78720 DAMPIERRE, 01 30 52 56 53

2. ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE CERNAY-LA-VILLE ET SES ENVIRONS

Titulaire : Luc DUCASTEL, 16, allée du bout des prés, 78720 CERNAY LA VILLE, 01 34 85 11 68

3. ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA VALLEE DE LA MERANTAISE ET DE CHATEAUFORT

Titulaire : Christiane LATRACE, 9, rue des Orfèvres, 78117 CHATEAUFORT, 06 13 42 54 54

4. ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU SITE CHEVREUSE

Titulaire : Michel GAISNE, 15, résidence de la Madeleine, 78460 CHEVREUSE, 01 30 52 22 34

5. LA SAINT-LAMBERT

Titulaire : Claude CHAPUIS, Jardins de la Brosse, 2 av. Michèle, 78470 ST-LAMBERT DES BOIS, 01 34 61 81 00

6. SAINT-REMY ENVIRONNEMENT

Titulaire: Hervé WILLAUME, 23, rue Pierre Curie, 78470 SAINT-REMY LES CHEVREUSE

7. ASSOCIATION VIVRE LES HAUTS DE SAINT-REMY

Titulaire : Martine MICHEL, 52, rue des chênes, 78470 SAINT-REMY LES CHEVREUSE, 09 82 26 65 97

8. ASSOCIATION DE DEFENSE DES HAMEAUX DU MESNIL SAINT-DENIS

Titulaire : Joëlle LEPOULTIER, 12, rue de la croix Mathurine, 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS, 01 34 61 10 39

9. SONCHAMP ENVIRONNEMENT

Titulaire: Elisabeth PRIVAULT, 10 ter, rue J.P. Wimille, La Hunière, 78120 SONCHAMP, 01 34 84 40 63

10. ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT

Titulaire : Jean-Pierre MOULIN, rue Maurice Utrillo, 91450 SOISY-SUR-SEINE

11. JONCTION DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Titulaire : Thierry LLORCA, 26, rue de la croix de Rome, 78490 MERE, 01 34 86 87 24

12. VIV'AMAGNY

Titulaire: Daniel COURTECUISSÉ, 5, rue Robert Fleury, Buloyer, 78114 MAGNY-LES-HAMEAUX, 01 30 43 09 83

13. VIVRE A FORGES

Titulaire: Catherine GIOBELLINA, 18 rue de la Ferme Chardonnet 91470 FORGES LES BAINS, 01 64 91 12 25

14. AGIR CONTRE LES NUISANCES AERIENNES A BONNELLES

Titulaire: Claude CARSAC, 19, avenue de la gare 91 470 LIMOURS, 01 64 91 01 71

15. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT A JOUARS-PONCHARTRAIN

Titulaire: Monique BOULLET, 3, rue de la fraiserie, 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN, 01 34 89 93 61

16. ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLÉE DU RHODON ET DE SES ENVIRONS

Titulaire: Eric AYNAUD, 10, rue de la fontaine, 78470 ST-LAMBERT DES BOIS, 01 30 64 19 30

REPRÉSENTANT DES ADHERENTS INDIVIDUELS

- Laurent BUGEAT, 41, rue de la porte de Paris, 78460 CHEVREUSE, 01 30 47 26 83

Le Secrétaire Général
Luc DUCASTEL